Rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* (Linnaeus, 1758) en Picardie (Hauts-de-France) au cours de la période 2004-2019.

Localisation, importance, phénologie, vulnérabilité

Par Thierry RIGAUX

Introduction

L'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* (Linnaeus, 1758) est un limicole continental plutôt méridional, qui occupe le sud du Paléarctique, du Maghreb au Benelux et aux îles Britanniques. Sa répartition se prolonge à l'Est à travers toute l'Asie centrale, jusqu'en Inde et localement en Asie du Sud-Est.



Photo 1 : Œdicnème criard. © Benoît DANTEN

Limicole des steppes à l'origine, il habite les milieux ouverts, secs et/ou caillouteux au sol bien drainé et à végétation basse ou clairsemée. Son activité est essentiellement nocturne ou crépusculaire.

En France, BARNAGAUD et CAUPENNE (2015) indiquent que 70 % de ses populations se reproduisent dans les plaines agricoles, principalement dans les céréales de printemps, le tournesol, le maïs non irrigué et les jachères, la hauteur de la végétation étant déterminante dans son installation. La majeure partie de la population reproductrice française (estimée entre 19 000 et 28 000 couples pour la période 2009-2012), considérée comme stable pour la période 2000-2012, est migratrice et hiverne dans la péninsule ibérique, en Afrique du Nord et sur le pourtour méditerranéen français (où elle peut rejoindre des populations sédentaires). La population hivernant en France est considérée comme se situant au dessus de 500 individus pour la période 2009-2013, effectif en forte augmentation par rapport à la période 1980-2013.

En 1996, Frédéric MALVAUD, dans son ouvrage sur l'Œdicnème criard en France, fait un tour d'horizon de la situation de l'espèce dans les différentes régions métropolitaines et dresse un tableau assez sombre de la situation de l'espèce en Picardie, évoquant la disparition de l'espèce du Vermandois, soulignant sa raréfaction de l'Oise en s'interrogeant même sur son éventuelle disparition, et relatant la perte d'une population littorale, dans les dunes du Marquenterre et le secteur de Cayeux-sur-mer. Il conclue : « Dans la région picarde, l'Œdicnème subit une régression analogue à celle constatée dans le reste de l'Europe du Nord… Sa survie n'est pas assurée et dépend directement du maintien et de l'entretien des friches en rebords de plateaux ainsi que d'un retour à des méthodes de cultures plus respectueuses de l'environnement. Faute de quoi, l'Œdicnème peut disparaître d'une région qui fut jadis peut-être un de ses bastions ». La synthèse nationale de BARNAGAUD et CAUPENNE (2015) n'est guère bavarde sur la situation picarde puisqu'elle n'indique aucune estimation des effectifs nicheurs pour la Picardie, la

population régionale la plus proche estimée étant celle de l'Ile-de-France (160-210 couples), quelques couples isolés étant indiqués nicheurs dans le Pas-de -Calais.

Pourtant, dès 2009, GAVORY et COUVREUR ont précisé le statut de l'Œdicnème criard en Picardie en proposant une actualisation des connaissances recueillies en 2004-2005 sur :

- les effectifs et la répartition des effectifs nicheurs et des stationnements postnuptiaux,

- l'écologie et la biologie de la reproduction.

Ils ont notamment établi les faits suivants :

- l'effectif nicheur 2004-2005 est estimé globalement à un minimum de 116 couples, et à un ordre de grandeur vraisemblable de 150 couples,

- des concentrations postnuptiales sont révélées pour la première fois : deux modestes, respectivement dans le secteur de Gournay-sur-Aronde/Ressons-sur-Matz (avec un maximum de 9 ind. le 25 août) et dans les environs de Poix-de-Picardie, à Caulières (12 ind. le 8 septembre) et deux nettement plus importantes, plus régulièrement suivies :

* dans la région d'Airaines (80) d'une part (avec une centaine d'individus recensés entre la mi-septembre et le début d'octobre 2014 et un maximum de 148 ind. le 1er octobre 2015 recensés sur deux sites distants de 4,5 km)

* et dans le secteur de Mont d'Origny (02) de l'autre.

À l'échelle nationale, BARNAGAUD et CAUPENNE (op. cit.) indiquent que, dans les régions à forte densité d'Œdicnèmes, la migration est précédée de la formation de groupes pouvant atteindre plus de 300 individus dès la fin de la saison de reproduction et jusqu'à fin octobre et début novembre.



Photo 2: Œdicnème criard. © Bruno TAILLEZ

Les années 2006 à 2019 ont permis d'améliorer de façon considérable notre connaissance des stationnements postnuptiaux en Picardie, en révélant de nouveaux sites traditionnels de rassemblement, en observant des effectifs dépassant les précédents records, en suivant d'assez près certains stationnements et en permettant finalement de proposer une estimation de l'effectif régional cumulé de ces concentrations postnuptiales et d'apprécier un peu mieux les exigences des Œdicnèmes quant au choix de leurs sites de rassemblements postnuptiaux. C'est l'objet du présent article que d'en rendre compte**.**

A – Matériels et méthodes

Ce préambule méthodologique vise non pas à présenter un protocole précis de recherche et de suivi des concentrations postnuptiales mais, au contraire, à alerter le lecteur sur l'importance des précautions à prendre dans l'interprétation des données collectées.

Les données traitées ont été recueillies par un ensemble d'observateurs ne respectant pas un protocole d'observation bien défini. Les observations sont faites avec des jumelles et/ou, la plupart du temps, avec le concours d'une longue-vue, en général à partir de routes ou chemins de terre offrant une vue sur les parcelles occupées par les Limicoles.

<u>À propos de l'exhaustivité du recensement des regroupements sur le territoire régional</u>

En dehors de quelques recherches volontaristes conduites sur des communes ou territoires où des rassemblements avaient été observés ponctuellement (et notamment la prospection négative de nombreuses communes de l'Aisne conduite au cours de l'automne 2019 par Quentin VAN HECKE), les prospections et suivis réalisés ont porté avant tout sur des sites connus comme accueillant régulièrement des oiseaux.

Même si de nouveaux sites ont été trouvés au cours de la période 2006-2019, il reste parfaitement possible, et même assez probable, que des sites traditionnels de regroupements existent en dehors de ceux que nous avons suivis et les effectifs recensés en période postnuptiale doivent donc être considérés comme des minima. Les informations toutes récentes obtenues de techniciens des fédérations des chasseurs de la Somme et de l'Aisne confirment cette appréciation.

<u>À propos du recensement des individus présents dans les parcelles fréquentées</u>

La démarche adoptée par la plupart des observateurs ayant contribué à recenser les regroupements et mutualisé leurs données au cours de la dernière décennie (Cédric ROUSSEAU, Fabrice COCHON, Sébastien MAILLER, Patrick FIOLET,...) consiste à recenser les Œdicnèmes à distance sans les déranger. Ce comportement est bien sûr à encourager aussi bien vis-à-vis de la tranquillité des oiseaux que du respect des propriétés.

Pour ma part, parce que les conditions de recensement à distance étaient mauvaises, voire impossibles, j'ai opéré à un certain nombre de reprises des dénombrements en rentrant dans les parcelles afin de faire décoller les oiseaux et de pouvoir ainsi les recenser. Cette pratique a toujours été limitée à un maximum (rarement atteint) de un dérangement par décade. Elle a conduit à plusieurs reprises à dénombrer un nombre d'oiseaux significativement plus important que celui qui avait pu être apprécié par un comptage à distance lorsqu'un tel comptage était possible. Ce décalage dépend naturellement essentiellement des conditions dans lesquelles les oiseaux peuvent être dénombrés en restant à distance, la variabilité de la capacité de dissimulation des oiseaux en fonction de la structure de la végétation, de sa hauteur et des micro-reliefs pouvant introduire des biais plus ou moins grands.

Suivant la disposition des oiseaux dans les parcelles et leur position par rapport aux observateurs, une fraction variable d'entre eux peut s'avérer visible : ainsi, en 2015, 75 ind. minimum ont été comptés à Mailly-Raineval le vendredi 6 novembre grâce à un envol des oiseaux, tandis que seuls 18 individus



Photo 3 : Œdicnèmes criards : adulte accompagné d'un grand pullus, dans un champ de betteraves.
© Bernhard PUSCH



Photo 4 : En dehors de leurs envols qui peuvent révéler leur présence, les Œdicnèmes passent très facilement inaperçus dans les labours ou les chaumes grâce à leur mimétisme remarquable.
© Bertrand SEIGNEZ

étaient repérés le lundi 9, sans qu'on puisse penser que la chute des effectifs comptés traduise un effondrement réel de la quantité des oiseaux présente. D'ailleurs, le 22 novembre 2015, sur ce même site, encore 22 oiseaux sont dénombrés, ce qui accrédite l'hypothèse d'une forte sous-estimation de l'effectif présent le 9 novembre.

En octobre 2014, Yves DUBOIS compte 37 individus à la longue-vue là où, la veille ou quelques jours auparavant, il n'avait réussi qu'à en dénombrer 28-30.

Sans en avoir gardé une trace écrite précise, j'ai le souvenir de décalages très importants entre l'effectif d'Œdicnèmes qui avait pu être compté à distance aux jumelles ou à la longue-vue et l'effectif qui a été révélé par un envol des oiseaux : leur mimétisme est redoutable !

De la même manière, en ce qui concerne le suivi du regroupement des Œdicnèmes sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines, il a parfois été indispensable de parcourir à pied de vastes parcelles. Ne pouvant pas être recensés à partir des chemins, les Œdicnèmes sont alors souvent repérés à l'occasion de leur décollage. L'envol de l'ensemble des oiseaux n'étant pas simultané, et certains oiseaux revenant parfois vers leur point de départ, le recensement est parfois délicat et mérite une grande vigilance de l'observateur.

En conclusion, les modes de dénombrement sont variables et sont adaptés aux caractéristiques des différents sites. La pénétration dans les parcelles (chaumes, cultures intermédiaires pièges à nitrate : CIPAN…) doit être évitée autant que possible mais est parfois nécessaire : elle est limitée systématiquement à des situations dans lesquelles aucune pratique cynégétique n'est observée et est effectuée presque toujours en fin de journée, relativement peu de temps avant la dispersion spontanée des oiseaux vers leurs gagnages nocturnes.

B – Résultats et discussion

1) Distribution spatio-temporelle des rassemblements postnuptiaux

a) distribution spatiale des rassemblements postnuptiaux

La carte ci-dessous, construite à partir des informations réunies dans le tableau ci-après (page 30) représente les principales concentrations postnuptiales repérées par le réseau des observateurs de Picardie Nature et précise pour chacun d'eux l'effectif maximal observé au cours de la période 2004-2019.

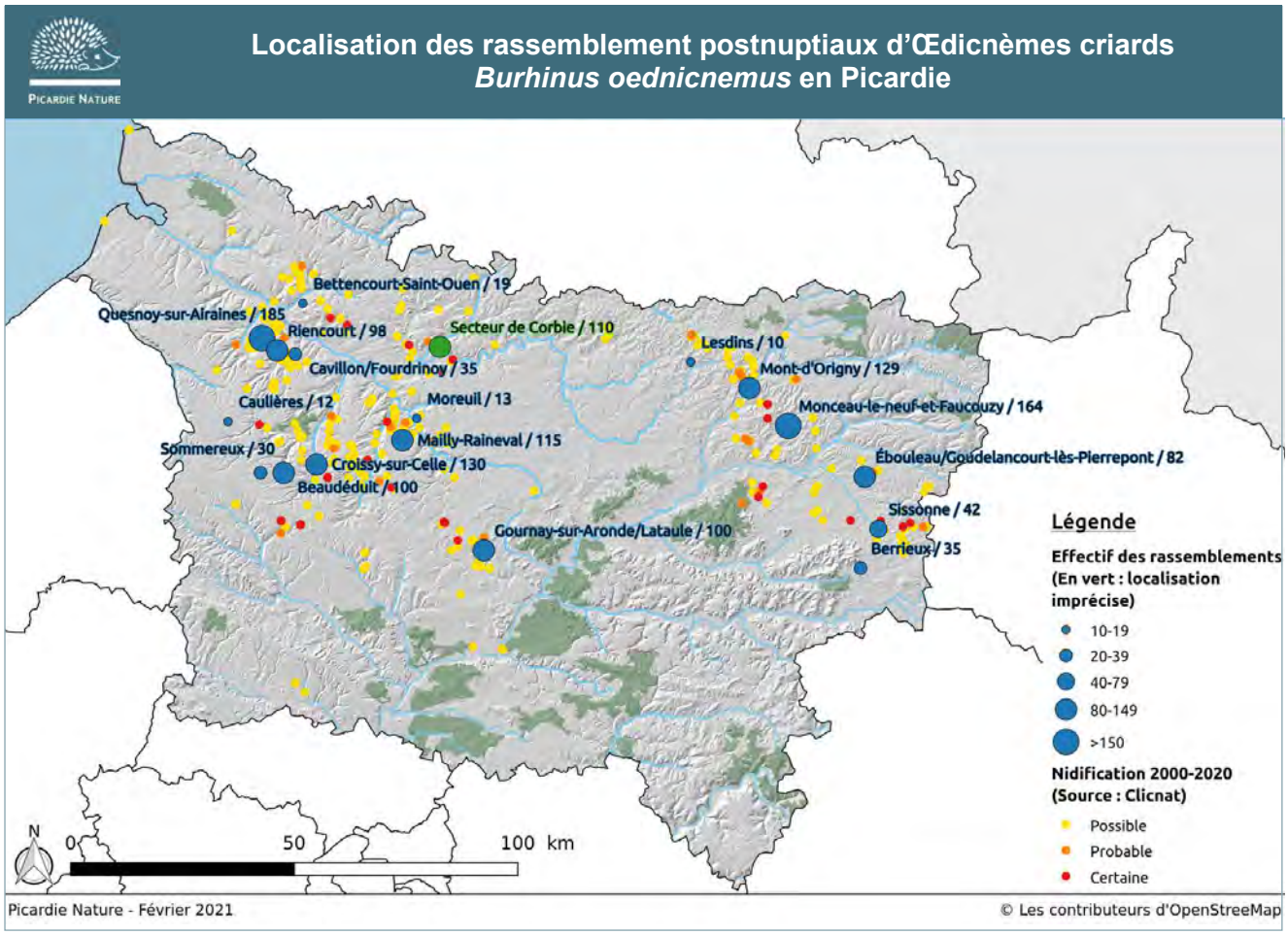


Figure 1 : Cartographie des rassemblements postnuptiaux recensés en Picardie entre 2004 et 2019 avec mention de l'effectif maximal observé (source : Clicnat)
NB : les sites sont représentés par des disques d'autant plus grands qu'ils ont accueilli un effectif maximal important.

Commune ou secteur de rassemblement	Dépt	Effectif maximal recensé	Mois, décade et année d'observation	Source	Commentaires
Mont d'Origny	02	129	O1, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Monceau-le-Neuf -et-Faucouzy	02	36	A3, 2017	Clicnat, Picardie Nature	
Ébouleau / Goudelancourt-les-Pierrepont	02	82	O1, 2019	Clicnat, Picardie Nature Stéphane LEGROS, FDC02	
Lesdin	02	10	O2, 2009	Clicnat, Picardie Nature	
Sissonne	02	42	S2, 2012	Clicnat, Picardie Nature	
Berrieux	02	30-35	Septembre 2019	Stéphane LEGROS, FDC 02	
Croissy-sur-Celle	60	130	O1, 2019	Clicnat, Picardie Nature	
Beaudéduit	60	100	Non communiqué	Jérôme MÉRY, FDC 60	Site assez proche de celui de Croissy pouvant échanger des oiseaux avec ce site
Gournauy-sur-Aronde / Lataule	60	100	S3, 2018	Clicnat, Picardie Nature Candice BARJAT, FDC 60 Symbiose	
Quesnoy-sur-Airaines	80	185	S3, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Riencourt	80	98	S3, 2014	Clicnat, Picardie Nature	Site alimentant de façon quasi sûre le site de Riencourt en cours d'automne
Cavillon / Fourdrinoy	80	35	O3, 2017	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant alimenter le site de Quesnoy-sur-Airaines
Mailly-Raineval	80	115	S3, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Moreuil	80	13	S1, 2013	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant vraisemblablement alimenter le site de Mailly-Raineval
Bettencourt-Saint-Ouen	80	19	O2, 2016	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant alimenter le site de Quesnoy-sur-Airaines
Caulières	80	12	S1, 2004	Clicnat, Picardie Nature	
Site des environs de Corbie	80	110	S2, 2013	Antony DANESIN, FDC 80	

Tableau 1 : **Synthèse des effectifs maximaux recensés sur les sites de rassemblements postnuptiaux repérés en Picardie entre 2004 et 2019.**
Est mentionnée la première lettre du mois d'observation, assortie du numéro de la décade concernée et de l'année ; ainsi « O1, 2016 » indique que l'effectif maximal observé l'a été en 2016 au cours de la première décade d'octobre.

Les données recueillies révèlent donc de nouveaux sites importants de concentrations postnuptiales :

- Croissy-sur-Celle (60),

- Beaudéduit (60), qui, par sa proximité avec le site de Croissy-sur-Celle pourrait lui être lié par des flux d'oiseaux passant potentiellement d'un site à autre

- Ébouleau (02), même si ce site n'a fait l'objet à ce jour que de deux données consécutives au cours de la même saison (50 le 17 septembre 2019, 82 le 3 octobre 2019). Toutefois, Stéphane LEGROS de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne (comm. pers.) indique une nouvelle observation en 2020 d'un rassemblement significatif avec 46 individus dénombrés le 13 septembre ainsi qu'une régularité de la constitution d'un rassemblement sur ce site d'une cinquantaine d'individus.

- un site localisé dans le « canton de Corbie », découvert par la Fédération départementale des chasseurs de la Somme et ayant accueilli 110 oiseaux le 19 septembre 2013 (DANESIN, 2013).

Ces données confirment aussi l'importance des sites suivants :

- Mont d'Origny (02)

- Mailly-Raineval (80)

- Quesnoy-sur-Airaines, qui fonctionne très probablement en une sorte d'unité fonctionnelle unique avec le site de Riencourt (80)

- Gournay-sur-Aronde / Lataule (60), où la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise associée à l'association Symbiose a noté un effectif record pour le site d'environ 100 individus le 25 septembre 2018 (Candice BARJAT, comm. pers.)

b) <u>évolution temporelle des effectifs comptés sur les sites les mieux suivis</u>

Les graphiques suivants montrent l'évolution des effectifs dénombrés de la dernière décade du mois d'août à la deuxième de décembre pour la période 2014-2019. Deux graphiques sont proposés pour chacun des sites :

- L'histogramme des maxima décadaires relevés,

- L'histogramme des moyennes décadaires calculées, les moyennes ayant été calculées en ne prenant en compte que les décades pour laquelle nous disposions de données, négatives ou non, afin de ne pas biaiser les moyennes par les manques de prospection.

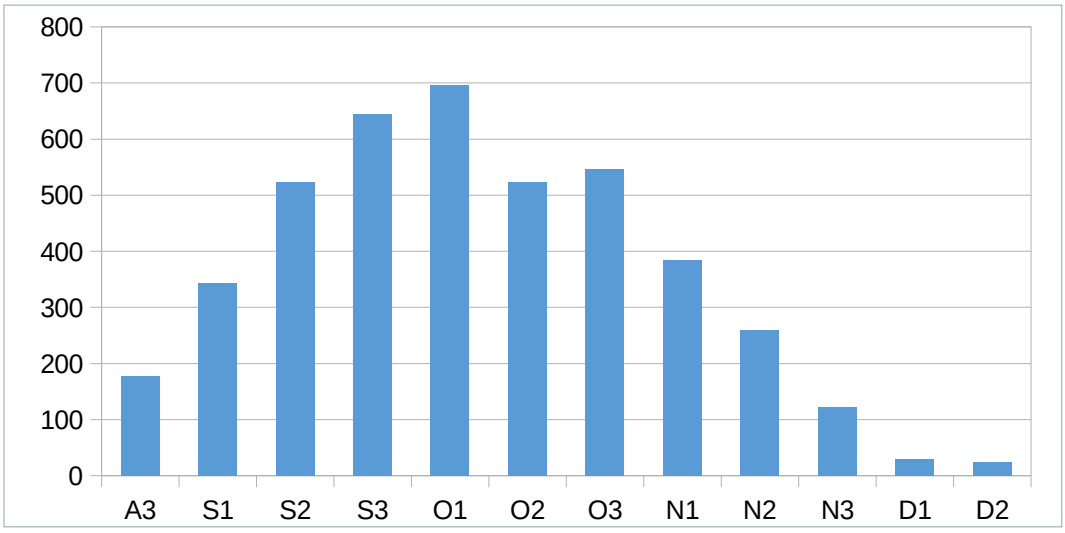


Figure 2 : **Cumul des effectifs décadaires maximaux** d'Œdicnèmes criards recensés sur l'ensemble des sites de rassemblement postnuptial suivis en Picardie entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019.

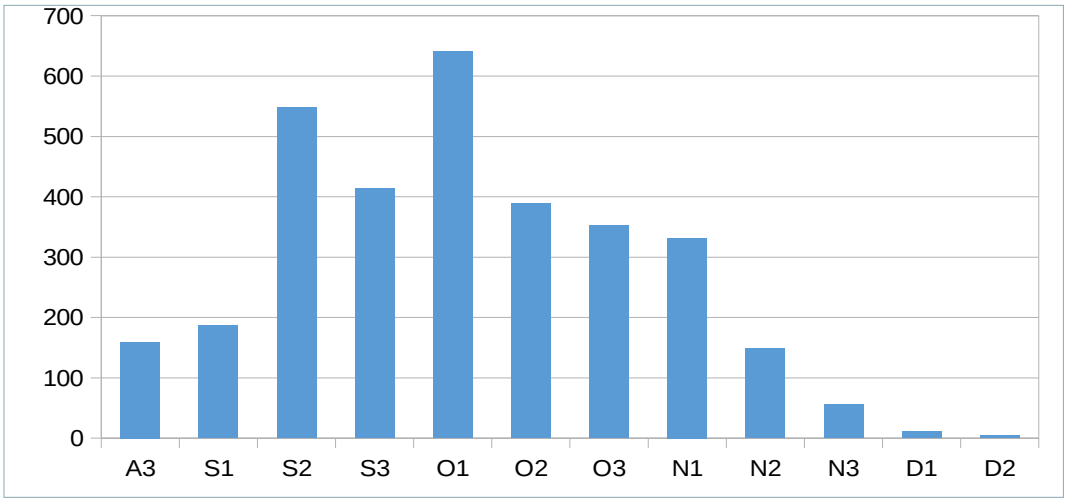


Figure 3 : **Cumul des effectifs décadaires moyens** d'Œdicnèmes criards recensés sur l'ensemble des sites de rassemblement postnuptial suivis en Picardie entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019.

Qu'on observe la figure 2 ou la figure 3, il apparaît que les effectifs recensés sont maximaux lors de la première décade d'octobre. De mon point de vue, alors que les chiffres moyens seraient censés mieux représenter la situation habituelle que les maximaux, la première figure relative aux maximaux est autant voire plus représentative de la situation car je pense qu'un certain nombre de comptages partiels viennent abaisser artificiellement les moyennes calculées.

Quoi qu'il en soit, compte tenu de la faiblesse des populations situées au nord de la Picardie, et à moins que des oiseaux n'aient pu rejoindre les sites de rassemblement postnuptiaux picards dans le cadre d'un mouvement Est-Ouest en provenance de Champagne-Ardenne, je pense qu'on peut attribuer l'augmentation des effectifs comptés sur l'ensemble du réseau de sites entre fin août et la première décade essentiellement à un processus de concentration des oiseaux des environs (jusqu'à quelques dizaines de kilomètres) sur les sites de rassemblement.

La phénologie des stationnements est un peu différente sur le site de Mont d'Originy, dans le nord de l'Aisne, et dans les sites de l'Oise et de la Somme, un peu plus méridionaux et moins continentaux.

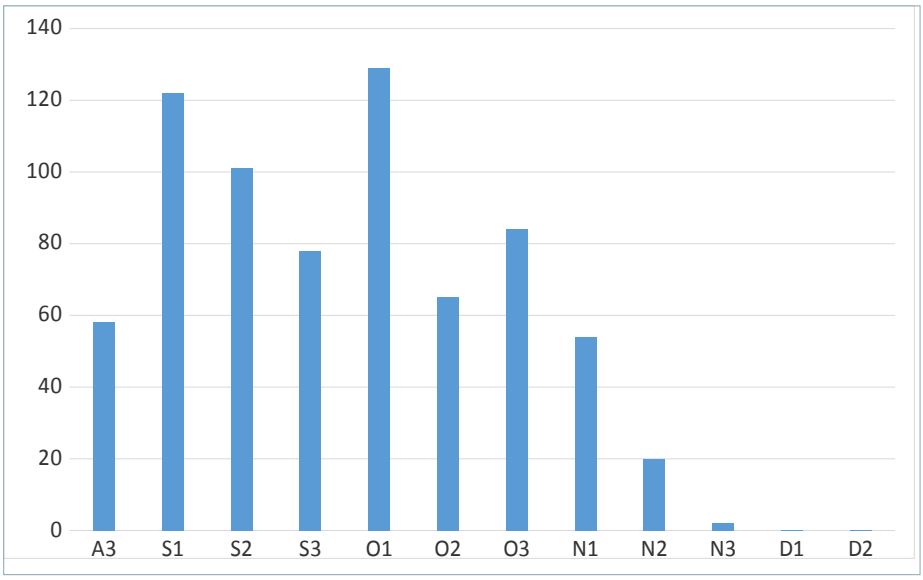


Figure 4 : **Effectifs décadaires maximaux** d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019. sur le site de rassemblement de **Mont d'Origny (02)**

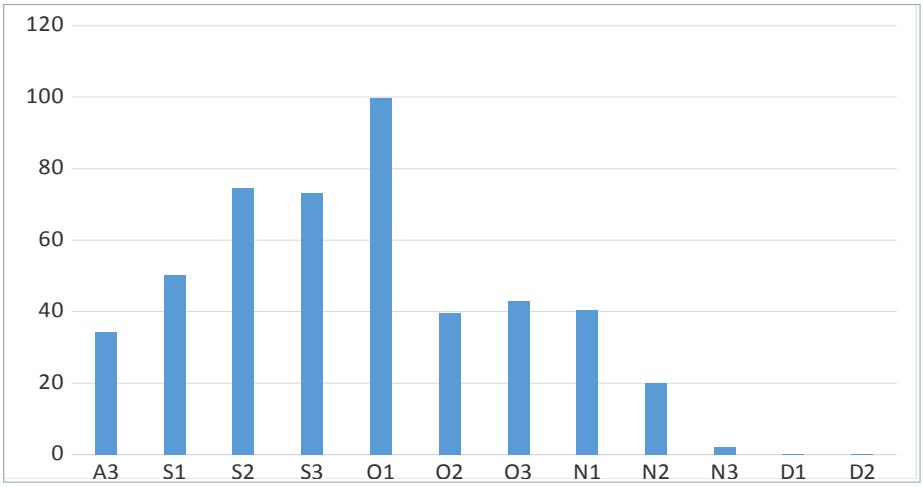


Figure 5 : **Effectifs décadaires moyens** d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019. sur le site de rassemblement de **Mont d'Origny (02)**

Sur ce site de Mont d'Origny, les effectifs régressent très nettement dès la seconde décade d'octobre et on n'a observé aucune présence d'oiseaux au mois de décembre pendant la période.

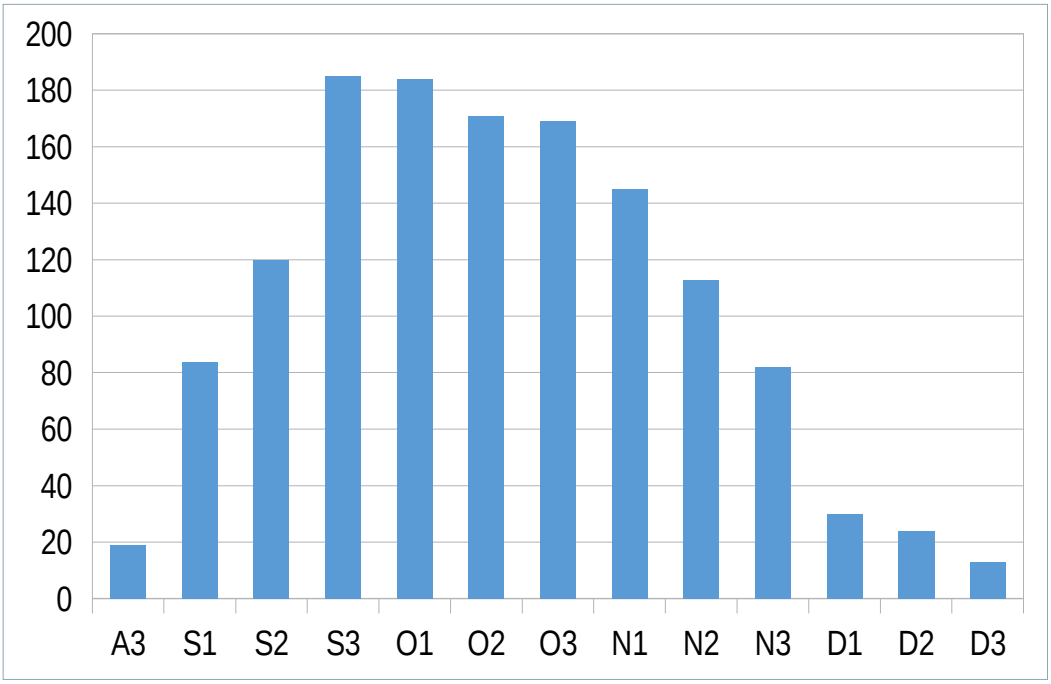


Figure 6 : **Effectifs décadaires maximaux** d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019 sur le site de rassemblement de **Quesnoy-sur-Airaines (80)**

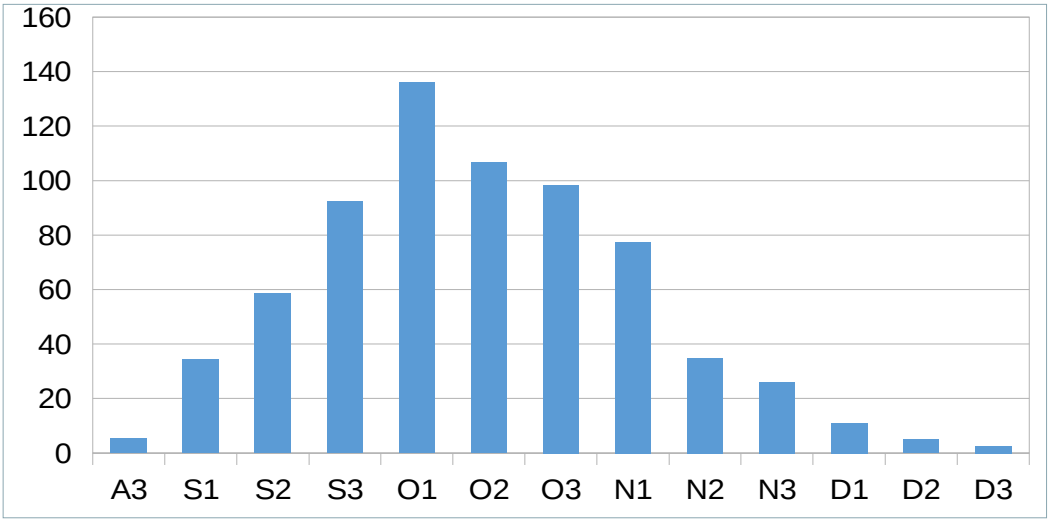


Figure 7 : **Effectifs décadaires moyens** d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019 sur le site de rassemblement de **Quesnoy-sur-Airaines (80)**

Sur ce site, le plus occidental et le plus océanique des sites de rassemblement suivis, les stationnements restent d'ordinaire importants pendant tout le mois d'octobre et même lors de la première décade de novembre.

Des présences tardives ont été notées en décembre, avec des oiseaux encore notés lors de la 3ème décade de décembre, le record de présence tardive ayant été enregistré le 30 décembre 2020 avec encore 11 individus trouvés dans un couvert de crucifères.

2) Tentative de caractérisation des sites de concentration postnuptiale

a) localisation par rapport aux zones de reproduction

Déjà en 2009, GAVORY et COUVREUR signalaient qu'ils observaient une coïncidence entre la localisation des regroupements postnuptiaux et les secteurs où les effectifs nicheurs sont les plus nombreux. Les prospections conduites depuis (cf. figure 1) permettent de confirmer cette coïncidence, même si, en l'absence de recherche systématique des concentrations postnuptiales, il est difficile d'être catégorique sur la permanence de cette corrélation.

Deux contradictions possibles à cette règle sont à rechercher :

- l'existence de regroupements significatifs en dehors de sites à forte densité de nicheurs,

- l'absence avérée de regroupement (qui sera difficile à prouver) dans un ou plusieurs secteurs accueillant d'assez nombreux ou de nombreux reproducteurs : secteur du Ponthieu oriental, au nord de Flixecourt.

Cette absence est déjà pour partie contredite par le petit groupe observé sur la commune de Bettencourt-Saint-Ouen au cours de la seconde décade d'octobre 2016. Il faudrait vérifier la régularité et l'importance de ce rassemblement par de nouvelles prospections.

Les nouvelles données acquises à l'occasion de la réalisation de ce bilan ont permis par ailleurs de confirmer la régularité de la formation d'un rassemblement postnuptial sur la commune d'Ébouleau ou celle de Goudelancourt-les-Pierrepont, qui la jouxte.

Les seuls secteurs dans lesquels de petits noyaux de reproduction ont été recensés sans que des rassemblements post-nuptiaux aient été repérés se situent désormais dans le département de l'Oise et, au NE de la forêt de Saint-Gobain, dans l'Aisne, même si la concentration de nicheurs des abords orientaux de cette forêt n'est pas très éloignée des rassemblements de Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy ou d'Ebouleau / Gondelancourt-les-Pierrepont.

b) paysages et occupation du sol des sites de concentration et de leurs abords

Dans la mesure où les sites de regroupement connus coïncident avec les secteurs de forte densité de reproducteurs, les paysages dans lesquels les regroupements sont observés présentent les mêmes caractéristiques générales que celles des secteurs de reproduction : il s'agit de secteurs de cultures de plaine, présentant souvent un léger ou très léger relief et ne se distinguant guère de la plupart des espaces agricoles de plateau de la région. GAVORY et COUVREUR ont montré qu'une écrasante majorité des couples reproducteurs recensés (environ 92 %) étaient trouvés sur des secteurs de la carte géologique présentant des affleurements de la craie blanche du Crétacé supérieur. Ce sont ces mêmes secteurs qui sont fréquentés en automne.

À une autre échelle, celle de la parcelle, on identifie mieux les choix opérés par les oiseaux pour se reposer le jour.

Il s'agit d'une façon générale de parcelles propices à ce que les oiseaux puissent se dissimuler et dans lesquelles la hauteur de la végétation limitée n'est pas une entrave à ce qu'ils puissent s'y déplacer en marchant.

C'est ainsi qu'on peut les retrouver dans les situations suivantes :

- parcelles récoltées, par exemple parcelles de blé déchaumées mais gardant des pailles facilitant le mimétisme des oiseaux,

- parcelles ayant reçu l'implantation de CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates) mais encore peu développées ou ne recouvrant pas intégralement le sol (par exemple, du fait de trouées de sol nu),

- parcelles en friche présentant un couvert herbacé assez continu mais bas.

Enfin, il s'avère que la majorité des sites de concentration postnuptiale repérés présentent un autre point commun : ils se situent à proximité rapprochée de villages ou de bâtis isolés.



Photo 5 : De nombreux rassemblements sont observés dans des parcelles agricoles contiguës à des bâtiments agricoles ou des maisons d'habitation. © Bertrand SEIGNEZ

James JEAN BAPTISTE (comm. pers.) rapporte que des observations analogues sont effectuées en Normandie où les trois rassemblements traditionnels observés se situent tous dans une parcelle agricole attenante à un corps de ferme ou à une maison d'habitation. Le choix de cette proximité d'avec des zones artificialisées occupées par l'Homme s'expliquerait par le fait que ces espaces sont en général moins chassés, voire mis de fait en réserve de chasse.

3) Sensibilité des sites de concentration postnuptiale

a) sensibilité vis à vis de la chasse et d'autres sources de dérangement

Si j'ai observé à quelques reprises un oiseau présentant une patte pendante et recueilli le témoignage d'un chasseur m'ayant relaté avoir déjà vu un de ses « collègues » tuer un Œdicnème, il ne semble pas que la chasse opère sur ces oiseaux des prélèvements significatifs - lesquels seraient illicites - : les tirs ne sont probablement pas une source de mortalité importante.

En revanche, la question du dérangement opéré par la chasse sur les oiseaux en période postnuptiale pourrait expliquer la localisation et l'importance des regroupements observés mais ceux-ci s'organisent avant l'ouverture, comme j'ai déjà pu l'observer. Cette « organisation » des sites de concentration avant l'ouverture de la chasse ne prouve pas pour autant que celle-ci n'ait pas d'incidence sur leur sélection, les oiseaux pouvant garder la mémoire de sites antérieurement utilisés pour la tranquillité relative qu'ils offrent tout au long de la période de rassemblement postnuptiale.

L'ouverture de la chasse ne provoque pas la désertion de tous les sites utilisés comme secteurs de rassemblement postnuptial. En revanche, avec l'avancement de la saison automnale, nous avons remarqué – sans pouvoir le quantifier précisément – une nette tendance à l'augmentation des distances d'envol des oiseaux, avec, en particulier des envols lors de la sortie de l'un d'entre nous du véhicule alors qu'aucun oiseau ne s'envolait en pareilles conditions en début de saison, avant l'ouverture de la chasse. Il semble donc que celle-ci éveille la susceptibilité des oiseaux et diminue leur confiance.

Lors de divers recensements ayant provoqué involontairement ou délibérément des envols, j'ai observé à plusieurs reprises que les oiseaux s'envolaient vers des espaces de repli, utilisés de façon récurrente comme espaces refuge. A plusieurs reprises, ces espaces refuge se sont révélés être de vastes parcelles de semis de blé, encore peu développés, dans lesquels les oiseaux étaient assez mal dissimulés mais qui présentaient peut-être l'avantage d'être situés à distance de chemins ou routes régulièrement parcourus. J'ai noté aussi plusieurs fois qu'une partie des oiseaux dérangés revenaient vers leur site de décollage et s'approchaient parfois de moi d'assez près.

Même si nous n'avons pas pu le vérifier, il est vraisemblable qu'une qualité majeure, voire déterminante, des sites accueillant des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes soit liée à la façon dont se déroule la pratique de la chasse sur les territoires concernés, en maintenant à tout moment des espaces de tranquillité servant de refuges, quitte à ce que ces espaces puissent changer dans le temps. Comme évoqué ci-dessus, la recherche d'une limitation de l'exposition aux dérangements liés à la chasse pourrait expliquer la proximité fréquente des rassemblements des zones habitées.

b) sensibilité vis à vis des parcs éoliens

Il est en général difficile d'apprécier la mortalité générée par les éoliennes. Cette difficulté vaut pour les Œdicnèmes criards. Des oiseaux sont-ils percutés par les pales des éoliennes à l'occasion de leurs déplacements crépusculaires ou nocturnes ? Nous ne sommes pas capables de répondre à cette question

En revanche, j'ai pu constater à divers reprises, et tout particulièrement en 2015, la tolérance forte des groupes d'Œdicnèmes à la proximité d'éoliennes. Les 6 et 11 novembre, les oiseaux sont rassemblés dans une parcelle en friche située entre deux éoliennes distantes d'environ 400 mètres, de telle sorte que l'ensemble des oiseaux sont à moins de 200 mètres des éoliennes. Certains individus sont même à une centaine de mètres maximum de l'une d'elles.

Cette tolérance des Œdicnèmes vis à vis des éoliennes en période de reproduction est connue**.** Elle est confirmée ici pour un rassemblement postnuptial dépassant la centaine d'oiseaux. Mais il faut rester vigilant sur cette question car de nouveaux modèles d'éoliennes sont en cours d'installation et présentent des rotors nettement plus grands, conduisant à ce que l'extrémité des pales se rapproche davantage du sol lors de leur rotation, avec, possiblement, un risque accru de collision et a minima de gêne pour les Œdicnèmes (et d'autres espèces). Le « repowering » de parcs éoliens déjà installés pourrait donc constituer une menace pour les Œdicnèmes.

Conclusion et perspectives

L'importance et la régularité des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards semblent n'avoir été attestées que récemment en Picardie et le présent article – qui fait suite à une communication orale réalisée en 2015 - est le premier bilan produit spécifiquement sur cette question en Picardie, après la mise en évidence de l'existence de ces rassemblements réalisée par GAVORY et COUVREUR (2009) sur la base de l'enquête réalisée en 2004-2005.

Jusqu'à preuve du contraire, ces rassemblements, qui concernent à l'échelle de la Picardie un minimum de 500 individus environ et probablement davantage, concerneraient avant tout, voire exclusivement, la population reproductrice locale, comme tend à le montrer la coïncidence spatiale entre les rassemblements connus et les secteurs à forte densité de nicheurs.

Il semble que les Œdicnèmes puissent s'accommoder assez bien de la chasse en plaine, dans les conditions de sa pratique dans les secteurs de rassemblement utilisés mais ce sont peut-être aussi, en revanche, les dérangements générés par l'activité cynégétique qui contribuent à concentrer les oiseaux dans des secteurs moins perturbés.

Ceci dit, la localisation de ces rassemblements pourrait être également conditionnée par d'autres facteurs et, en premier lieu par l'abondance de la nourriture dans le périmètre utilisé pour l'alimentation nocturne des oiseaux. Tester cette hypothèse est plus que difficile :

- les secteurs exploités pour l'alimentation, essentiellement nocturne, ne sont pas connus et seront très difficiles à cerner : il faudrait peut-être tenter l'emploi de dispositifs à amplification de la lumière pour des observations nocturnes,

- identifier ce que les oiseaux y mangent semble extrêmement ardu.

Un fait semble se dessiner et c'est une bonne nouvelle : les rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes tolèrent bien la proximité de certains types de parcs éoliens mais il conviendrait aussi de vérifier que ces parcs n'occasionnent pas de mortalité lors des déplacements crépusculaires ou nocturnes des Œdicnèmes.

Il nous reste aussi probablement à découvrir quelques sites de rassemblements post-nuptiaux et à examiner les relations pouvant exister entre certains de ces rassemblements. Par exemple, qu'en est-il des échanges d'oiseaux entre les sites de rassemblement de Croissy-sur-Celle (60) et de Beaudéduit (60) situés à quelques 7 ou 8 km l'un de l'autre ? Peut-on cumuler les effectifs de ces deux sites pour apprécier l'importance cumulée des stationnements postnuptiaux ? Des comptages simultanés sur ces deux sites seront nécessaires pour l'apprécier d'autant que nous n'avons pas même la preuve à ce stade que des rassemblements importants aient été observés sur ces sites les mêmes années.

Enfin, chez nos voisins du Nord-Pas-de-Calais (LEGROUX N. 2019), l'Œdicnème est une espèce dont la rareté (2 à 5 couples nicheurs comptabilisés pour la période 2009-2015) ne permet pas d'observer d'importants rassemblements postnuptiaux.

Toutefois les données obtenues récemment au sud d'Arras (avec un minimum de 30 oiseaux le 16 septembre 2017, au moins 27 individus les 10 et 14 septembre 2018… Bruno TAILLEZ, comm.pers.) témoignent de ce que le comportement grégaire automnal se manifeste également au sein des faibles populations. Elles mettent aussi en perspective une possible source d'approvisionnement de certains rassemblements postnuptiaux picards si des mouvements d'oiseaux vers le sud de faible ampleur se produisent lors qu'ils abandonnent leurs premiers sites de concentration post-nuptiale. Seul le baguage d'oiseaux ou leur équipement avec des émetteurs permettrait de s'assurer de pareils déplacements.

Bibliographie :

MALVAUD F. (1996). L'Œdicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce. Groupe Ornithologique Normand. 140 p.

GAVORY L. et COUVREUR B. (2009). L'Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* en Picardie en 2004/2005 : effectifs et répartition des couples nicheurs et des stationnements postnuptiaux, analyse. Statut de l'œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* en Picardie : Eléments préliminaires pour la conservation de l'espèce en Picardie. Picardie Nature. 5-17

DANESIN, A. (2013). Enquête sur l'Œdicnème criard (2013). Fédération des chasseurs de la Somme. 5 p + annexes.

BARNAGAUD J-Y, CAUPENNE M, CHAPALAIN A., CHAPALAIN C. (2015). Œdicnème criard *in* ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

LEGROUX N. (2019). Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus,* in BEAUDOIN C., BOUTROUILLE C., CAMBERLEIN P., GODIN J., LUCZAK C., PISCHIUTTA R. & SUEUR F. (coord.) (2019) – Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Biotope, Mèze : 166-167

Remerciements :

Mes remerciements vont tout d'abord aux naturalistes bénévoles sans lesquels la distribution et l'importance des rassemblements nationaux d'Œdicnèmes criards n'auraient pas pu être appréciées aussi précisément.

Merci également aux techniciens des fédérations départementales des chasseurs de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne et à Jérôme MÉRY pour les données communiquées qui sont venues conforter nos appréciations en apportant quelques données complémentaires bien intéressantes sur des sites déjà connus ou offrir des pistes supplémentaires d'investigation et de suivi.

Merci à James JEAN BAPTISTE du Groupe Ornithologique Normand pour les informations communiquées sur les rassemblements postnuptiaux de l'espèce en Normandie et à Bruno TAILLEZ du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais sur celles relatives au rassemblement noté dans la périphérie d'Arras (62).

Merci à Benoît DANTEN, Bernhard PUSCH, Bertrand SEIGNEZ et Bruno TAILLEZ pour la mise à disposition de clichés.

Merci également à Thomas HERMANT pour la production de la carte des rassemblements postnuptiaux et à Claire VANTROYS pour son implication précieuse dans la mise en forme de la revue.



Photo 6 : Œdicnème criard. © Bruno TAILLEZ

Thierry RIGAUX
rigaux.th@gmail.com
11 rue d'Armor
80090 AMIENS
Mobile : 06 73 30 62 46